



Compte Rendu de réalisation du Projet « Maraîchage Féminin » à Doumga Rindiaw pour l'année 2017

Rappel des objectifs du projet

L'objectif du projet est de contribuer à réduire l'émigration des jeunes et de valoriser le statut social et économique des femmes. Ce projet permettra :

- d'améliorer l'autonomie alimentaire des villageois ;
- d'améliorer la qualité de l'apport nutritif (diversification des fruits et légumes) ;
- d'accroître l'autonomie financière des femmes par la vente des excédents de récolte ;
- de réduire la dépendance financière venant des parents expatriés.

La création d'un périmètre maraîcher est une initiative des femmes du village de Doumga Rindiaw qui se constituent dès 2013 en GIE (Groupe d'Intérêt Economique) féminin « Bamtare », avec l'appui de l'association de migrants d'Evry, l'AFJD (Association des Femmes et des Jeunes de Doumga). Leur première demande est la création d'un jardin maraîcher communautaire. L'AFJD et le GIE achètent le terrain, le préparent et le clôturent.

L'AFJD fait alors appel à AGIR Essonne qui apporte son aide au montage du dossier du projet.

AGIR s'est rapproché du « CERADS », ONG basée en France et au Sénégal dont le président est Mr. Patrick Moulinier. Le CERADS a une grande expertise en agronomie et en hydrologie au Sénégal : dès 2016, AGIR et le CERADS viennent en appui à ce projet.



Femmes au puits n°2, mars 2018

En 2017, AGIR décide de foncer 2 puits pour la parcelle de 1 hectare achetée par les femmes, sachant qu'un puits assure un arrosage correct pour 5000 m². Pour cela, AGIR sollicite l'aide de la fondation Bruneau et de la Caisse des Dépôts et Consignations – Développement Solidaire (CDC – DS). AGIR tout comme le CERADS contribuent au financement et à la réalisation du projet. Le CERADS sera le maître d'œuvre sur place.

A ce jour, 160 femmes travaillent quotidiennement sur les parcelles attribuées par le GIE, puisant l'eau abondante des deux puits, tôt le matin et en fin d'après midi !

De son côté, l'AFJD a obtenu en 2017 un financement du Conseil Départemental de l'Essonne pour assurer la formation des femmes au maraîchage et démarrer un verger d'arbres fruitiers afin d'expérimenter un « maraîchage oasien » particulièrement bien adapté à cette région, le Fouta, très chaude.



Novembre 2017 : suivi par le CERADS du fonçage du puits n°1



L'eau apparaît à 11 mètres

Nos partenaires locaux

- **Le GIE féminin Bamtaare** - Doumga Rindianw (Développement de DR ; présidente, Mme Djenaba Niokane).
- **L'ANCAR** (Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural) représentée par son délégué régional Mr Abdoulaye Diakhité à Matam qui est en charge de la formation et du suivi des maraîchères,
- **Le CERADS** (Centre d'Etude Recherche-Action pour le Développement dans la zone Soudano-Sahélienne), basé 25 rue Jean Mermoz, Pointe Nord, Saint Louis du Sénégal. Le CERADS a assuré localement la maîtrise d'œuvre des fonçages (automne 2017) et la réception des puits (avec AGIR) en mars 2018 (respect du devis, mesure de débit journalier de chacun des 2 puits).
- **Entreprises** : le **GIE Almamy** à Agnam Ouro Ciré qui a assuré le fonçage des puits.

Nos partenaires ici

- **L'AFJD**, Association des Femmes et Jeunes de Doumga Rindianw, à Evry



Assemblée des femmes du GIE Bamtaare



En guise de décoration, les femmes présentent leurs légumes



De belles parcelles : ici des choux, aubergines, salades



En route vers la parcelle, avec bébé et 30 litres d'eau !



Phase 2 des fonçages des puits avec le matériel lourd d'Hydraulique Rural



Le puits n°2 est terminé

Bilan financier du projet de Maraîchage Féminin à DR – AGIR - 2017

DEPENSES	MONTANT EN EUROS	RECETTES	MONTANT EN EUROS
60 - Réalisations		74 - Subventions d'exploitation	
Fonçage de 2 puits	9.577 €	Fondation Bruneau	4.000 €
Confections buses filtrantes (CERADS)	500 €	CDC – Dev. Sol.	5.000 €
62 - Autres services extérieurs			
Mission suivi nov. 2017 (CERADS)	500 €	CERADS	1.000 €
Mission de réception puits / contacts suite projet (AGIR)	1 100 €		1.677 €
TOTAL DES CHARGES	11.677 €	TOTAL DES PRODUITS	11.677 €
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Temps villageois (20h / 15 jour / ha)	700€	Bénévolat villageois	700 €
Etude et suivi AGIR (15 j)	800 €	Bénévolat AGIR	800 €
TOTAL DES CHARGES	13.177 €	TOTAL DES PRODUITS	13.177 €

Réalisation du projet

Le puits n°1 (puits Est) a été foncé jusqu'à atteindre la nappe d'eau (environ 11 m) dès juillet 2017. La réception de subvention complémentaire n'ayant eu lieu que fin septembre, le chantier de fonçage du puits n° 2 (puits Ouest) a démarré en octobre, jusqu'à atteindre l'eau.

Pour pratiquer la phase 2 des 2 fonçages jusqu'à 16 m de profondeur l'entrepreneur a dû faire appel à une unité d'Etat spécialisée, *Hydraulique Rurale*. Le fonçage se fait alors en zone inondée et nécessite un matériel mécanique plus lourd : camion, grue, godet de creusage et d'évacuation (cf. photos ci-dessus).

Les 2 puits ont été opérationnels en février 2018. Depuis cette date, les femmes y puisent quotidiennement, matin et soir, de façon traditionnelle et abondante, délaissant l'approvisionnement trop faible et payant en eau du forage, eau destinée à la consommation des familles).



Finis la queue à l'eau du forage



.... maintenant l'eau du puits est abondante et accessible à toutes

Lors de notre mission en mars 2018, nous avons pu constater que toutes les parcelles sont cultivées avec soin (pour certains légumes, il peut y avoir jusqu'à 3 récoltes par an), que l'arrosage est amplement suffisant (la norme dans cette zone très chaude est d'apporter 8 mm d'eau / jour / surface cultivée) avec un GIE et des femmes volontaires, dynamiques et efficaces.

Quelques données techniques : lors de notre mission conjointe avec le CERADS (mars 2018), le débit journalier des 2 puits a été évalué avec l'expertise et le matériel du CERADS (groupe électrogène, pompe immergée, règle graduée de mesure de hauteur et détecteur d'eau, 20 m de gros tube de polystyrène, chronomètre) : le débit journalier du puits n° 1 est estimé à 28 m³, celui du puits n°2 à 31 m³. L'eau des 2 puits est donc suffisante pour ce périmètre de 1 ha. De l'avis de Patrick Moulinier (CERADS), qui connaît bien le Fouta (la région de DR) et qui travaille sur 2 autres périmètres de la région, les 2 puits de DR sont les meilleurs des 3 périmètres qu'il suit, car moins profonds (12 m contre 35m à Sintiou Garba et forage à Agnam Lidoubé) et plus productifs.

Conclusion

On peut donc considérer que les objectifs 2017 de ce projet de forage de 2 puits sont très positifs et qu'ils sont atteints. Pour la suite, nous envisageons d'équiper la parcelle de pompes solaires et de bassins de stockage de l'eau.

Michèle Zaparucha et Xavier Guyon, le 27 mars 2018

michele.zaparucha@orange.fr et xavier.guyon.91@gmail.com

Information complémentaire : formation des femmes et verger fruitier (sous la responsabilité de l'AFJD)

Nous avons profité de notre mission à Doumga Rindiaw pour travailler avec la présidente de l'AFJD qui s'était spécialement déplacée d'Evry pour nous accompagner et nous accueillir à DR. Nous avons étudié les 2 projets financés à l'AFJD par le CD 91 : 1 - « formation des femmes au maraîchage » ; et 2 - « création d'un verger d'arbres fruitiers » au sein même du périmètre maraîcher.

Formation : nous avons rencontré (AFJD, CERADS, le GIE « Bamtaare », AGIR) Mr. Abdoulaye Diakhité, conseiller agricole rural rattaché à l'ANCAR qui assurera cette formation : techniques de maraîchage, traitement phytosanitaire, fabrication de produit bio, commercialisation, gestion du GIE. Le GIE a sélectionné 47 femmes sur les 160 femmes (celles sachant lire et écrire en pular, la langue locale peule) pour suivre cette formation qu'elles rediffuseront aux autres femmes. Cette formation débutera fin mars 2018.

Verger : le responsable des Eaux et Forêts de Matam, Mr. Samba Ngoye, s'est rendu une journée entière sur le site de Doumga Rindiaw : 144 arbres fruitiers seront plantés en début d'hivernage (mi juillet) quadrillant en 12 x 12 le périmètre avec manguiers, citronniers, goyaviers, papayers et corossoliers. Nous avons eu l'agréable surprise de voir que le gardien, affecté à la surveillance continue du périmètre, avait déjà planté sur toute la bordure intérieure des Moringas (un tous les 8 m). Cet arbre est très prisé au Sénégal pour soigner le Diabète. Ces arbres comme les fruitiers participeront, nous l'espérons, à l'aspect « oasien » de ce périmètre qui doit faire face à de très grosses chaleurs et/ou à l'harmattan. Une expérimentation qui, pourquoi pas, pourrait faire des « petits » dans cette zone.